



Le 13 octobre 2026

Chères familles :

La sécurité et le bien-être de nos élèves est la priorité absolue du Système des écoles publiques de NYC (New York City Public Schools - NYCPS). Nous réfléchissons attentivement à la façon dont la technologie est utilisée dans nos écoles pour garantir la protection des élèves et veiller à ce que leur attention se porte toujours sur l'apprentissage.

Nous partageons avec vous des mises à jour et des rappels sur la manière dont la technologie va être utilisée cette année à l'intérieur et à l'extérieur de la classe de votre enfant pour que vous puissiez savoir à quoi vous attendre.

Nouvelles politiques en matière de technologies

Dans le cadre de l'année scolaire 2026-2027, nous adoptons une approche réfléchie en ce qui concerne l'utilisation de l'intelligence artificielle (Artificial intelligence - AI, ou IA en français) et des écrans par les élèves, en définissant des lignes directrices adaptées à chaque niveau de grade.

Grades	Intelligence artificielle	Limites du temps d'écran
Du 2-K au 2 ^e grade	Interdiction d'utiliser une IA générative destinée uniquement aux élèves	Pas de temps d'écran individuel quotidien
Du 3 ^e grade au 5 ^e grade		Maximum recommandé de 30 minutes de temps d'écran individuel quotidien
Du 6 ^e grade au 8 ^e grade		Maximum recommandé de 45 minutes de temps d'écran individuel quotidien
Lycées	Possibilités limitées et encadrées de découvrir et d'utiliser l'IA générative dans le cadre d'objectifs spécifiques approuvés	Le temps d'écran individuel quotidien dépendra du cours et de l'école

Ces politiques ne comprennent pas l'utilisation des outils nécessaires pour les élèves en situation de handicap et les Apprenants et Apprenantes de la langue anglaise (English Language Learners - ELL) ou le temps d'écran associé aux évaluations, les jours d'enseignement à distance et l'enseignement approuvé au niveau central, comme les livres numériques et le codage. Pour en savoir plus sur ces politiques, allez sur schools.nyc.gov/AI.

Politique en matière de téléphones portables et d'appareils personnels

Votre enfant n'a pas le droit d'utiliser d'appareils électroniques personnels avec accès Internet pendant la journée scolaire. Cela comprend les téléphones portables, les ordinateurs portables et les tablettes.



L'école de votre enfant vous indiquera les modalités de rangement des appareils. Les élèves pourront continuer d'utiliser les appareils fournis par l'école conformément à notre nouvelle politique en matière de temps d'écran. En savoir plus : schools.nyc.gov/DevicePolicy.

Confidentialité des données des élèves

Le NYCPS s'engage à maintenir la sécurité et la confidentialité des données personnelles de votre enfant, de son dossier scolaire et de toute autre information sensible. En tant que parent, tuteur ou tutrice du NYCPS, vous disposez de droits qui aident à protéger les informations personnelles et scolaires de votre enfant. En savoir plus : schools.nyc.gov/StudentPrivacy.

Le compte Élève du NYCPS de votre enfant

Saviez-vous qu'un compte du NYCPS a été automatiquement attribué à votre enfant lors de sa première inscription à l'école ? Grâce à leur compte « @nycstudents.net », les élèves peuvent accéder à des plateformes, comme TeachHub, Google Classroom, iLearnNYC, Microsoft Office, Adobe Creative Cloud et bien plus encore !

La plateforme **TeachHub** du NYCPS permet aux élèves d'accéder aux applications d'apprentissage du NYCPS, le tout au même endroit ! En savoir plus : schools.nyc.gov/TeachHub.

Votre école vous communiquera l'identifiant et le mot de passe pour le compte de votre enfant. En savoir plus : schools.nyc.gov/StudentAccounts.

Veillez noter : le compte Élève du NYCPS est différent du compte New York City Schools (NYCSA) pour les parents. Retrouvez davantage d'informations sur le compte NYCSA ci-dessous.

Votre compte New York City Schools (NYCSA)

Le compte NYCSA vous permet de consulter de manière pratique les notes de votre enfant, ses résultats aux examens, sa présence à l'école, son mode de transport et bien plus en ligne, le tout au même endroit ! Vous n'avez pas encore de compte NYCSA ? Allez sur schools.nyc.gov/NYCSASetUp pour en créer un. Veuillez noter que, plus tard au cours de cette année scolaire, nous allons élargir l'accès au compte NYCSA pour que les parents ou les tuteurs/tutrices n'ayant pas le droit de garde puissent créer un compte et consulter les informations de leur enfant sans avoir à passer par un délai d'attente. Pour en savoir plus sur ce que vous pouvez faire avec votre compte et sur les changements à venir : schools.nyc.gov/NYCSA.

Apprentissage à distance

L'apprentissage à distance aura lieu le jour des élections, le mardi 3 novembre, et à chaque fois que l'apprentissage en personne est annulé en raison de conditions météorologiques ou d'autres urgences.



Lors des journées d'apprentissage à distance, les élèves du Kindergarten et des classes supérieures suivent leurs cours depuis leur domicile. Les enfants qui suivent un programme LYFE, 3-K ou Pré-K dans une école primaire ou un centre Pré-K doivent participer aux activités d'apprentissage à distance prévues par leur programme.

Pour participer à l'apprentissage à distance, les élèves ont besoin d'un ordinateur, d'un ordinateur portable ou d'une tablette qui peut se connecter à Internet. Si vous ne disposez pas d'un tel appareil, vous pouvez faire une demande de prêt d'un appareil du NYCPS auprès de votre école. Assurez-vous que votre famille est prête en allant sur schools.nyc.gov/DigitalLearning pour obtenir des informations utiles.